
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 05 JAN 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00015 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de deux (02) Ingénieurs d'Application en Energie, session 2021.**

Ce sont :

INGÉNIEURS D'APPLICATION EN ENERGIE

ADMISSIBLE(S)

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SENI BELI	2610_5103_7902_0429	B15388975	31/12/94
2°	NAMA ADAMA	2101_1416_3611_6353	B8004400	04/03/98
3°	SAWADOGO ILASSA	2610_4561_7135_8379	B4452460	31/12/96
4°	KOMI NEBYINGA BÉATRICE	2610_1832_4296_8130	B13136883	18/01/88
5°	LOMPO YENTÉMA GEORGES	2125_1216_3587_2420	B15200730	08/01/84
6°	SANFO ALI	2610_3125_9148_7928	B9818430	23/10/95

Arrêté la présente liste à 6 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des carrières.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chargé de l'Ordre de l'Etalon